



**DE BORDEAUX AU NOUVEAU BRUNSWICK, RELEVER LES DÉFIS COMMUNS :
 AGROALIMENTAIRE, DÉVELOPPEMENT DURABLE, PÊCHE ET OCÉANS**

**Compte rendu de l'accueil et du déplacement
 de l'Association interparlementaire France-Canada (AIFC)**

7 au 12 avril et 1^{er} au 6 septembre 2013

L'année 2013 a été marquée par **deux sessions de travail de l'Association Interparlementaire France-Canada (AIFC)** qui se sont déroulées consécutivement en France puis au Canada autour d'**enjeux liés au développement durable, à l'agroalimentaire, et à la pêche et aux océans.**



I. La genèse de l'Association Interparlementaire France-Canada

L'Association interparlementaire France-Canada a été créée en septembre 1965 par les présidents de l'Assemblée nationale et de la Chambre des Communes, qui lui ont fixé pour objectif de « prendre toutes les initiatives susceptibles de favoriser le renforcement des liens entre les Parlements des deux pays », (article 2 de ses statuts). C'est dans cet esprit que des rencontres régulières ont d'abord été programmées entre les membres des bureaux des deux Chambres fondatrices, puis élargies aux représentants des groupes d'amitié France-Canada des deux Chambres de chaque pays. Depuis lors, l'Association est la **seule structure interparlementaire bicamérale du Parlement français.**

L'Association est composée d'une section française de vingt-quatre membres, dont huit sénateurs, et d'un groupe canadien, qui compte actuellement plus de cent membres.

L'Association tient désormais deux sessions annuelles, alternativement en France et au Canada. Ces rencontres sont l'occasion pour les parlementaires d'enrichir leur connaissance réciproque des deux pays en débattant de sujets d'actualité et d'intérêt commun, avec parfois la participation d'experts extérieurs.

La section française et le groupe canadien figurent ainsi parmi les interlocuteurs privilégiés des parlementaires et dirigeants politiques en déplacement ainsi que des ambassades de France à Ottawa et du Canada à Paris. La fréquence de ces contacts participe à l'instauration d'un climat d'amitié et de confiance entre les dirigeants politiques des deux pays.

II. Avril 2013 : la 39^{ème} session interparlementaire entre Bordeaux et Paris

L'Association interparlementaire France-Canada a ainsi tenu sa 39^{ème} session, à Bordeaux et à Paris, entre les 7 et 11 avril 2013.

Cette session était la première organisée en France depuis la reconstitution complète de la section française à l'issue du cycle électoral de 2012. Les thèmes étudiés ont porté, d'une part, sur le développement durable –gestion de l'eau, utilisation des intrants agricoles et protection des milieux fragiles– et, d'autre part, sur les industries agro-alimentaires –sécurité et traçabilité des produits alimentaires, circuits de commercialisation et gaspillage alimentaire.

La **délégation française**, présidée par Mme Catherine Coutelle, députée de la Vienne et présidente de l'Association, était composée de Mme Claudine Lepage, présidente du groupe d'amitié du Sénat, des sénatrices Mmes Karine Claireaux et Catherine Morin-Desailly, et des sénateurs MM. Louis Duvernois, André Gattolin et Charles Revet, ainsi que des députés, Mmes Joëlle Huillier, Marie-Noëlle Battistel, Pascale Got, Michèle Bonneton, Laurence Dumont, MM. Patrice Martin-Lalande et Marc Le Fur.

La **délégation canadienne**, présidée par Mme Claudette Tardif, sénatrice de l'Alberta, était composée des sénateurs MM. Jean-Claude Rivest (Québec), Serge Joyal (Québec) et Claude Carignan (Québec), ainsi que des députés MM. Loïs Brown (Ontario), Denis Coderre (Québec), Yvon Godin (Nouveau-Brunswick), John Williamson (Nouveau-Brunswick) et Hoang Mai (Québec).



Mmes les présidentes Catherine Coutelle, Claudine Lepage et Claudette Tardif.

Les deux délégations se sont d'abord rendues à Bordeaux. Au cours de leurs visites sur le littoral aquitain et dans le Médoc, elles ont pu étudier les différentes modalités de gestion d'un patrimoine naturel et culturel riche et varié, dans une région qui possède à la fois un milieu naturel fragile –le cordon dunaire, la forêt et les lacs à travers l'exemple de la ville d'Hourtin– mais aussi un illustre terroir agricole –le vignoble du Médoc– et d'innombrables exploitations de cultures et d'élevage.

L'Aquitaine possède le plus long littoral sauvage de France, préservé de toute urbanisation sur près de 200 kilomètres. La politique volontariste de l'État qui, par le biais du Conservatoire du littoral, a acquis près de 80 % du littoral régional, a permis d'adopter un mode de gestion multifonctionnel de cet espace fragile –contrairement à d'autres portions de littoral plus spécialisées– piloté par l'Office National des Forêts (ONF) et associant la gestion des milieux naturels avec la fréquentation du public. La dune littorale demeure, en effet, un espace particulièrement vulnérable dont l'érosion demeure préoccupante et rend d'autant plus nécessaire la préservation de la forêt littorale, qui fixe la dune.

Les délégations ont découvert le patrimoine historique et architectural remarquable de la ville de Bordeaux, métropole en pleine mutation. Elles ont aussi été reçues à l'Hôtel de ville par son maire, M. Alain Juppé, qui a rappelé les liens anciens qui unissent la ville à l'Amérique

francophone et a présenté un certain nombre de projets d'urbanisme (mise en œuvre d'un « arc de développement durable »), qui ont contribué, au cours de ses mandats, à la rénovation et à la transformation radicale de cette ville polyvalente.



La délégation accueillie à la Mairie de Bordeaux par M. Alain Juppé.

Les membres de l'AIFC ont ainsi visité le premier éco-quartier de la ville, dénommé Ginko. Ils ont également entendu le représentant d'une entreprise pétrolière canadienne implantée en Aquitaine, qui récupère les émissions résultant de ses opérations de forage et d'extraction pour alimenter en énergie des infrastructures.

À Paris, l'Association interparlementaire a poursuivi ses travaux lors de deux séances plénières : l'une sur des sujets liés au développement durable, l'autre sur les industries agro-alimentaires.

À l'Assemblée nationale, la délégation a été reçue par M. Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale, qui a salué « la vitalité de l'Association et le rôle de la diplomatie parlementaire ».

Au Sénat, elle a été accueillie par Mme Claudine Lepage, qui a assuré vouloir « faire vivre cette relation dans un climat d'amitié et de confiance ». Elle a été également saluée par le président du Sénat, M. Jean-Pierre Bel en séance publique.

Enfin, l'accord de libre échange, en cours de négociation entre l'Union européenne et le Canada, a été également l'objet de discussion entre les membres et au cœur de l'entretien que M. Guillaume Garot, ministre délégué à l'Agroalimentaire, a accordé à la délégation. Des points d'achoppement demeuraient alors en suspens.

Les deux délégations ont achevé leurs travaux en fixant la date de la prochaine session au début du mois de septembre, au Nouveau-Brunswick.



Délégation de l'AIFC au Sénat

III. Septembre 2013 : la 40^{ème} session interparlementaire sur les terres du Nouveau-Brunswick

Du 1^{er} au 6 septembre dernier, s'est donc tenue la 40^{ème} session annuelle de l'Association.

La délégation française, présidée par Mme Catherine Coutelle, députée de la Vienne et présidente de l'Association, était composée du sénateur M. Louis Duvernois, vice-président du groupe interparlementaire du Sénat, des députés Mmes Marie-Noëlle Battistel, Pascale Got et M. Patrice Martin-Lalande.

La délégation canadienne, présidée par Mme Claudette Tardif, sénatrice de l'Alberta, était composée du sénateur M. Michel Rivard (Québec) et des députés MM. Yvon Godin (Nouveau-Brunswick), John Williamson (Nouveau-Brunswick), François Pilon (Québec), Bernard Trottier (Ontario) et Geoff Regan (Nouvelle Ecosse).

La délégation s'est rendue au Nouveau-Brunswick, province maritime, pour étudier les questions socio-économiques et environnementales liées à la pêche et les océans.

Ce territoire –dont l'activité économique est tournée principalement vers la pêche– tente de préserver ce secteur alors que l'environnement économique et social est en pleine mutation. La pêche à la morue –qui a fait vivre pendant des siècles les territoires côtiers de la région– a laissé place au début des années 1990 à une pêche plus lucrative, celle des crustacés en raison de la surpêche et des changements environnementaux. Aujourd'hui, dans un contexte de récession et de baisse des prix, l'industrie de la pêche est confrontée au problème de la surpêche et d'une main d'œuvre vieillissante et saisonnière.

Face à ces défis sociaux et économiques, la filière doit s'organiser et s'adapter pour devenir attractive, notamment par le biais de formations professionnelles de qualité proposées aux jeunes canadiens.

Les membres de l'Association se sont ainsi rendus à l'École des Pêches du Nouveau-Brunswick, mais également au Centre de recherche marin, à Shippagan, et à l'usine de conditionnement de crabes Paturel International, située au Sud de la province.



A l'École des Pêches du Nouveau-Brunswick

Outre la problématique des pêches, les délégations ont également abordé la question de la protection des océans, et notamment la préservation du littoral. La France et le Canada ont, en effet, à relever des défis similaires sur ce sujet. Comme le Canada, qui possède le plus long littoral du monde, la France dispose d'un espace maritime considérable : 5 000 km de côtes et une zone économique exclusive de 11 millions de km², deuxième après les États-Unis.

Face à l'élévation du niveau moyen de la mer, qui affecte également les territoires côtiers en France, les élus locaux canadiens tentent de trouver des solutions innovantes avec les moyens dont ils disposent.

Le maire de Le Goulet, village de la péninsule acadienne, a ainsi présenté à la délégation un projet de reconstruction des dunes à partir d'un mur de rétention, constitué de matériaux naturels. Organisés en forum, les villages de cette péninsule travaillent à l'élaboration d'un plan global d'aménagement du littoral pour solliciter l'appui financier des gouvernements du Nouveau-Brunswick et du Canada.

Par ailleurs, la découverte du patrimoine et de la culture acadiens fut le fil conducteur de ce déplacement dans la seule province officiellement bilingue du Canada, très attachée à ses racines françaises et à la promotion de la francophonie.

L'histoire, tragique et mouvementée de ce peuple, encore très présente dans les esprits, rend les Acadiens fiers de leur identité et désireux de préserver les liens forts qui les unissent aux Français et à la langue française. La visite du village historique acadien, situé au nord de la province, fut à cet égard un moment fort du séjour. De même, la visite du centre d'interprétation canadien de l'Île-Sainte-Croix, premier établissement français en Amérique du Nord, fondé par Pierre Dugua de Mons et Samuel Champlain en 1604, fut une étape symbolique, pour les membres de la délégation, en tant que point de départ de cette histoire commune.



Mme Claudette Tardiff, Mme Pascale Got, M. Louis Duvernois et Mme Catherine Coutelle.

Enfin, une séance de travail sur la mobilité étudiante et professionnelle a également eu lieu au Consulat général de France à Moncton. Des témoignages de jeunes étudiants français et canadiens ainsi qu'une présentation de l'accord sur la mobilité des jeunes - signé par le Premier ministre M. Jean-Marc Ayrault, en visite à Ottawa, en mars dernier - ont permis d'éclairer et d'enrichir le débat. La province du Nouveau-Brunswick attire de plus en plus de jeunes Français travailleurs et étudiants, notamment grâce aux partenariats noués par l'Université de Moncton avec les facultés françaises. L'AIFC souhaite pouvoir contribuer à la poursuite et l'approfondissement de ces relations en se faisant le porte-voix et le facilitateur de ces échanges.

*
* *

La prochaine session de l'AIFC pourrait avoir lieu au printemps 2014. Le thème et le lieu n'ont pas encore été déterminés, mais les délégués souhaitent continuer d'échanger sur des problématiques et des points d'intérêt commun, qui permettent un enrichissement et un renforcement des liens des deux côtés de l'Atlantique.

Composition de la délégation

		
Mme Claudine LEPAGE Présidente du groupe Sénatrice (SOC) des Français établis hors de France	M. Louis DUVERNOIS Vice-président du groupe Sénateur (UMP) des Français établis hors de France	Mme Karine CLAIREAUX Vice-présidente du groupe Sénatrice (SOC) de Saint-Pierre-et Miquelon
		
André GATTOLIN Vice-président du groupe Sénateur (ÉCOLO) des Hauts-de-Seine	Charles REVET Membre du groupe Sénateur (UMP) de la Seine-Maritime	Mme Catherine MORIN-DESAILLY Membre du groupe Sénatrice (UDI) de la Seine-Maritime
Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_583.html		